United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

24 October 2018

Dear Metsi

Dear Ms. Makhetha,

Thank you for submitting the cost extension for the project "*Appui Conseil stratégique à la gouvernance du Secteur Sécuritaire au Burkina Faso*" to the Secretary-General's Peacebuilding Fund. I am pleased to inform you that the Peacebuilding Support Office, following the review by the Peacebuilding Contact Group and the recommendation of the Project Appraisal Committee, has approved the project cost extension under the PBF's Immediate Response Facility, increasing the project's funding by $1,000,000 for an additional period of 12 months for a new total approved funding of $2,000,000.

These funds will be disbursed in two instalments to UNDP. The first tranche will amount to $700,000. The second tranche will amount to $300,000. The second tranche will be released on condition that the implementing organization shares an overview that demonstrates at least 75 per cent expenditure of the total budget for the first tranche, as well as compliance with narrative and financial reporting requirements. PBSO will request the Multi-Partner Trust Fund Office (MPTFO) to proceed with the disbursement of the first tranche of the project. Please note that all subsequent tranches are also contingent on availability of donor funding in the PBF.

The extension will ensure continued support to the Presidency and the Government in the area of security sector reform. In particular, the SSR team will continue to provide high-level advice to the Government in its efforts to produce a National Security Strategy, accompanied by sectoral strategies. Moreover, the project will promote an inclusive dialogue and consultation on SSR reform, including with civil society and the Parliament.

Given the political nature of this project, which is a priority in the framework of the Sustaining Peace strategy in Burkina Faso, PBSO recommends that project implementation and progress is regularly discussed in Headquarters-level inter-agency frameworks, including IAWG and the SSR Inter-Agency Task force on Burkina Faso.

Ms. Metsi Makhetha
United Nations Resident Coordinator in Burkina Faso
Ouagadougou

As you are aware, monitoring and reporting on peacebuilding impact is a core responsibility of the Fund's mandate. This includes: a) ensuring timely submission of the PBF project progress report due annually on 15 June and 15 November and of the PBF end-of-project report; b) ensuring robust monitoring of project progress, risks and results and advising PBSO if project amendments are required or if obstacles arise that may impact on project outcomes; (c) managing a high-quality independent evaluation, with PBSO involvement in the evaluation process.

In addition to the above requirements, all entities receiving an allocation from the Peacebuilding Fund are obligated to ensure the visibility of the Fund. This should include both the identification of success stories within routine reporting as well as through the recipient United Nations organization's strategic communications products.

I look forward to our partnership to support peacebuilding in Burkina Faso.

Yours sincerely,

Oscar Fernández-Taranco
Assistant Secretary-General
for Peacebuilding Support

CC: His Excellency
Mr. Yemdaogo Eric Tiare
Permanent Representative of Burkina Faso
to the United Nations
New York

Mr. Mohamed Ibn Chambas
Special Representative of the Secretary-General
for West African and the Sahel
Dakar

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : BURKINA FASO	
TITRE DU PROJET : Projet d'Appui Conseil stratégique à la gouvernance du Secteur Sécuritaire au Burkina Faso. **NUMERO Projet / MPTF Gateway :**00105283	
Modalité de financement PBF : ☒ IRF ☐ PRF	**Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):** ☐ Fonds fiduciaire pays ☐ Fonds fiduciaire régional **Nom du fonds fiduciaire :**
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) **Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux):** Gouvernement du Burkina Faso ; Ministères en charge de la défense, de la sécurité, de la justice, de l'environnement, des finances ; le Parlement et la société Civile.	
Date estimative de début du projet[1]: 17 April 2017 **Durée du projet en mois :[2] 32 mois** **Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Ouagadougou**	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF : ☐ Initiative de promotion du genre ☐ Initiative de promotion de la jeunesse ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) : **UNDP initial budget:** $ 1,000,000 **UNDP additional budget:** $ 1,000,000 Total PBF : $ 2,000,000 **Le budget total approuve et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et a la disponibilité des fonds dans le compte de PBF* **Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) : Budget total du projet :**	

[1] Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.
[2] Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

PBF 1ère tranche:	PBF 2ème tranche*:	PBF 3ème tranche*:	__ tranche
UNDP: **$ 1,000,000**	UNDP: **$ 700,000**	UNDP: **$300,000**	XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant: Le projet vise à appuyer les autorités et les institutions de sécurité à mener à bien le processus de réforme et de gouvernance du secteur de la sécurité (RSS) en prenant en compte les initiatives nationales en cours dans les domaines de la justice, la police, la gendarmerie, le pénitentiaire, l'administration, le Plan Stratégique 2017-2021 pour la Réforme des Forces Armées Nationales déjà élaboré, et autres, le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) à travers la mise en place d'une équipe d'appui conseil RSS de haut niveau dans le pays. Cette équipe sera en charge des taches suivantes : 1) fournir une assistance et appui conseil aux autorités et acteurs nationaux afin qu'ils mènent un processus RSS inclusif et de nature participative ; 2) coordonner les efforts des partenaires des NU ainsi que de la communauté internationale impliquée dans l'appui à la réforme du secteur de sécurité au Burkina Faso.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.

Cette nouvelle demande d'extension du projet jusqu'au 31 Décembre 2019 se justifie par le fait que compte tenu de la sensibilité politique et l'évolution des menaces sécuritaires, le gouvernement mène encore des consultations Y inclus pour la mise en cohérence des textes de loi régissant le secteur de la sécurité en vue de la mise en place de l'architecture nationale de coordination qui devrait permettre l'enclenchement effectif du processus RSS au niveau de l'exécutif l . Les plaidoyers menés auprès des autorités et les comités interministériels mis en place pour faire progresser le processus laissent présager que 2019 sera une année déterminante pour la mise en œuvre des décisions déjà prises (élaboration de la politique nationale de défense et de sécurité, etc) et de l'avancée du processus de manière effective.

Marqueur genre du projet[3] : __2_

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes :

Marqueur risque du projet[4] : __2___

Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine[5]) : __[1] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité ___

Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue :

---

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

[4] 0 = risque faible pour l'attente des résultats
1 = risque moyen pour l'attente des résultats
2 = risque élevé pour l'attente des résultats

[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : Objectifs 5 et 16.	
Type de soumission : **Nouveau projet** ☐ **Révision de projet** ☒	**S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas :** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : **12 mois 31 Décembre 2019).** **Changement de résultat / sujet :** ☒ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☒ **Budget PBF additionnel :** ☒ Budget additionnel par agence récipiendaire : **USD 1,000,000** **Justification courte pour la révision :** Le contexte global de consolidation de la paix au Burkina Faso demeure inchangé. Ceci étant, le processus RSS requiert traditionnellement plusieurs années qui n'est pas forcement aligné sur une cycle de projet annuel classique. Le soutien du SNU demeure crucial durant les cinq premières années. La révision budgétaire proposée n'occasionnera pas de modifications sur les Résultats/Produits du projet mais nécessitera une demande de fonds supplémentaires d'un montant global de 1,000,000$ sur la période d'Août à Décembre 2018 et de Janvier à décembre 2019. Il s'agira de poursuivre les actions engagées avec les différentes parties prenantes au processus RSS en l'occurrence les organisations de la société civile et le parlement et d'accompagner le gouvernement dans la mise en place de l'architecture, la formulation de la politique nationale et des stratégies sectorielles et la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la RSS *NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[6] *Name of Representative:* ***Corneille Agossou Directeur Pays du PNUD*** *Signature* *Name of Agency :* ***UNDP*** *Date et tampon :* *Nom du Représentant :* ***Mohamed Ibn Chambas*** *Nom de l'Agence :* ***United Nations Office for West Africa and the Sahel (UNOWAS)*** *Signature:* *Date et tampon:*	**Représentant du gouvernement national** *Nom :* ***Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori*** *Titre :* ***Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement*** *Signature* *Date et tampon :* 18 OCT. 20
Coordination du Système des Nations Unies *Nom :* ***Metsi MAKHETHA*** *Titre :* ***Coordonnatrice Résidente*** *Signature* *Date & tampon* 18/10/18 Anne VINCENT Représentante UNICEF Ouagadougou RCA	**Peacebuilding Support Office (PBSO)** *Name of Representative : Oscar FERNANDEZ-TARANCO Sous-Secrétaire Général à l'Appui à la consolidation de la paix* *Signature* Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office *Date& Seal* 24/10/18

[6] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF

Le contexte global de consolidation de la paix demeure s'est légèrement empiré. Il est caractérisé par des attaques armées et incidents sécuritaires continus qui ont commencé depuis 2015 et qui se sont accrus depuis. Les cas d'attaques et d'enlèvements dans le nord près de la frontière avec le Mali ont augmenté.

En 2017, le pays a connu 94 attaques ou incidents au cours desquels 114 personnes ont perdu la vie et 71 ont été blessées. Plus de 23 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur, suite à la recrudescence de cette violence. Les couches les plus vulnérables, notamment les femmes sont les plus affectées par les conséquences de ces attaques. La dernière attaque d'envergure a visé l'Etat-major des armées burkinabè et l'ambassade de France, le 02 mars 2018, renforçant la crainte de l'ampleur profonde de la menace sur la sécurité de l'ensemble du pays. Ces incidents à répétition influencent les orientations stratégiques du gouvernement en matière de gouvernance du secteur de la sécurité. La menace terroriste s'invite et occupe une place de choix dans les délibérations gouvernementales au point d'occulter parfois les priorités en matière de réforme ou alors de rendre plus sensible la question et de susciter davantage de consultations. Les préparatifs pour la mise en place de l'architecture sécuritaire ont induit la nécessité de mettre en cohérence les textes de loi régissant le secteur de la sécurité. Cet effort qui a concerné les 6 ministères du Secteur ainsi que les commandements des FDS a été catalytique à des révisions institutionnelles plus larges et ont impacté le draft de la constitution devant être soumis au référendum national en Mars 2019. A cet égard, l'Assemblée Nationale par le biais de la commission défense et sécurité (CODES) à solliciter un soutien du SNU pour mieux comprendre son rôle par rapport à la révision des textes et par rapport à la réforme. Plusieurs acteurs influents de la société civile engagés à travers des conférences, ateliers et réunions ont exprimés leurs attentes de mieux cerner leur rôle en contrôle citoyen de la gouvernance du secteur de la sécurité. Dans l'ensemble de ses engagements avec l'exécutif, le législatif et des partenaires, la question du mainstreaming a été récurrente et nécessitera un accompagnement du SNU. La révision du PBF est conçue en partie pour répondre à ces nouvelles demandes. Aux vues de l'impact de la situation au Sahel sur les décisions nationales en matière de sécurité et sur le processus RSS en particulier et après approbation de la présidence, l'équipe a conceptualisé les interventions nécessaires pour le renforcement des liens FDS/populations qui demeurent cruciaux au Sahel à la Réforme du Secteur de la Sécurité et plus stratégiquement l'efficacité et la responsabilité des FDS dans l'exercice de leur fonction. Cet effort contribuera à renforcer le contrat social que vise la réforme constitutionnelle et inscrira cette région sensible du Sahel et le pays en entier dans une logique de prévention et de gestion des conflits, de cohésion sociale et de paix durable.

Il s'agit entre autres de revoir les activités planifiées en 2018, revoir leurs pertinences au regard du contexte politique et se recentrer sur les actions de renforcement des capacités des acteurs en charge du contrôle démocratique tels que les OSC et le Parlement en vue de leur donner l'opportunité de jouer pleinement leur rôle dans la gouvernance et la RSS en cours au Burkina Faso tout en conseillant le gouvernement dans les dernières étapes en vue de la mise en place de l'architecture de sécurité et de coordination nationale et partenariale

I. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

Les raisons des délais rallongés dans l'évolution du projet « Appui Conseil Stratégique à la gouvernance du Secteur Sécuritaire au Burkina Faso » sont principalement liées à des aléas d'ordre politique. Le projet est en réalité un soutien au projet RSS national et dépend/s'adapte au rythme d'évolution de ce dernier. Le projet a dû s'ajuster depuis début 2017 aux étapes conditionnées par les aléas de la politique nationale, enregistrant in fine une évolution positive quoique tardive par rapport aux estimations initiales. Un décret pour la réalisation d'un état des lieux a reçu l'aval de la Présidence en Mars mais n'a pu être introduit en Conseil des Ministres pour lancer le processus RSS qu'à partir de Juin 2017. Cet objectif a été rattrapé fin Novembre après la tenue d'ateliers, de foras régionaux et d'un forum national en Novembre 2017 sous le thème « vers une réforme du secteur de la sécurité », soutenu par le Conseiller principal RSS et une douzaine d'experts onusiens, principalement en échange sud-sud. (UNOWAS, PNUD Guinée, CAR, MINUSMA, etc).

De facto, la deuxième étape devant agir sur les recommandations des évènements cités devait être initié dès début 2018 et mettre en œuvre les priorités identifiées et l'élaboration d'une politique de la sécurité nationale (PSN). Toutefois, un nombre important de questions relatives à la réforme restent à approfondir et le Président en a fait mention dans son discours de clôture du forum. Ce travail étant en cours, l'établissement d'une feuille de route ferme post PSN pour la RSS est prévu le dernier trimestre-2018 avec une mise en œuvre de la première partie de la réforme étalée de fin-2018 à fin 2020 (fin de la durée du mandat présidentiel). Il y a des indications de fortes attentes nationales (exprimées publiquement et en récurrence par les autorités nationales) pour un soutien onusien constant au cours des différentes étapes à venir.

La RSS ayant d'être annoncée officiellement à la clôture du Forum National (27 Novembre 2017), un Comité multisectoriel national est prévu pour gérer la réforme et élaborer une politique de sécurité nationale. Ce comité agira sous l'autorité du Conseil de la Sécurité et de la Défense National (en cours d'activation), présidé par le Chef de l'Etat. Il est attendu que le mécanisme de coordination se fera avec le co-lead ou le soutien directe du SNU. Lors de la première réunion – fin Mai 2018 - du Conseil de défense national pour lancer l'élaboration de la politique de défense et de sécurité nationale, une première nécessité/défi a requis de constituer un comité interministériel ad-hoc pour la mise en cohérence des textes (Juin-Aout 2017). Par ailleurs, en attendant la mise en place du comité multisectoriel, des comités provisoires pour la RSS s'étaient réunis un nombre limité de fois en 2017 et 2018 pour la gestion administrative en ligne avec les produits du Pro-doc

Pour ce qui est de ressources humaines du projet, le conseiller stratégique de haut niveau a été recruté le 2 Mai 2017 et mis à la disposition du Président du Burkina Faso. Ce dernier a contribué à la définition des contours de la RSS dans le pays à travers les différents entretiens avec le Président, son staff et ses conseillers, avec les membres du gouvernement, y inclus les Ministres et hauts responsables civils et militaires chargées du secteur de la sécurité, les membres de l'Assemblée Nationale, de l'ALCES et du HCRUN, Il a également appuyé la préparation d'un décret mettant en place le comité national pour la RSS et l'organisation d'ateliers liés à la RSS, des consultations populaires (foras dans les 13 régions du Faso) et d'un Forum national avec pour but de faire l'état des lieux du secteur de la sécurité pour l'initiation du processus de réforme.

Par ailleurs les processus de recrutement des experts (Experte en RSS P4 et expert en Etat de Droit et Justice P4 financé par le RoL) et du Project Manager (P3 en fonction depuis Janvier 2018) ont connu des retards considérables. Leur arrivée effective (Expert RSS arrivée le 01 Août 2018 pour un an, Expert RoL non encore recruté) maintenant a commencé à dynamiser les étapes à venir et permettra une action plus consistante en termes de préparation des documents techniques pour la feuille de route RSS, pour l'élaboration d'une politique nationale de la sécurité, pour l'identification des points clés pour les interventions du SNU, pour le soutien au mécanisme national de coordination et de mobilisation des ressources et enfin le suivi et la gestion Administrative et financière du projet.

Résultat escompté du projet :

Les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso sont efficaces, redevables et respectueuses des principes de gouvernance démocratiques et fournissent des services de qualité á la population.

A cet effet, la réforme du secteur de la sécurité doit être initiée et consolidée grâce à une amélioration des capacités stratégiques nationales en la matière, et à un engagement accru de la communauté internationale dans ce secteur.

Impacts :

i. Les parties prenantes á la RSS reçoivent l'appui stratégique nécessaire afin d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de RSS
ii. Les Partenaires Techniques et Financiers et les Nations Unies apportent leurs appuis dans un cadre cohérent et coordonné
iii. Des ressources adéquates sont mobilisées pour la mise en œuvre de la RSS

(i) Les Résultats/Produits seront essentiellement les mêmes, mais au regard du temps que requiert le gouvernement pour les consultations internes et l'impact que cela a dans la mise en œuvre effective des activités prévues, le projet envisage pendant la durée de sa prolongation jusqu'en Décembre 2019, engager des actions qui feront focus sur les acteurs de contrôle et particulièrement sur les OSC et le Parlement. Un effort supplémentaire concernera la gouvernance du secteur de la sécurité au Sahel, eu égard à l'importance des défis que pose la situation en cette région et qui impacte fortement l'action de l'exécutif, du législatif et de la société civile. Ces actions prendront en compte la dimension Genre à travers une forte implication des femmes et des jeunes.

(ii) Objectif et Résultat escompté du projet :

Objectif général :
Le projet vise tout d'abord à fournir aux autorités et acteurs burkinabés un appui stratégique afin de mettre en place et mener un processus RSS qui soit inclusif et participatif, et qui réponde aux besoins en sécurité de l'Etat ainsi que des populations sans discrimination basée sur le genre (hommes et femmes), la religion ou l'ethnicité. Le processus RSS sera basé sur une vision nationale de la RSS et de la gouvernance du secteur de la sécurité, tout en assurant une cohérence institutionnelle et une synergie intersectorielle.

Par ailleurs, le projet vise à assurer un soutien transparent et coordonné de la communauté internationale au processus de réforme du Secteur de Sécurité dans le pays.

Résultat escompté du projet :

Les acteurs nationaux mettent en place un processus de réforme du secteur de la sécurité inclusif et participative qui prend en compte l'efficacité, la redevabilité et la responsabilité des institutions de sécurité vis à vis de l'Etat et des populations.

A cet effet, la réforme du secteur de la sécurité doit être initiée et consolidée grâce à une amélioration des capacités stratégiques nationales en la matière, et à un engagement accru de la communauté internationale dans ce secteur.

Impacts:

iv. Les parties prenantes á la RSS mettent en œuvre les conseils donnés dans le cadre de l'appui stratégique nécessaire à l'élaboration et l'implémentation d'une politique nationale et des stratégies sectorielles de la RSS ;
v. Les Partenaires Techniques et Financiers et les Nations Unies apportent leurs appuis dans un cadre cohérent et coordonné ;
vi. Des ressources adéquates sont mobilisées pour la mise en œuvre de la RSS.

Théorie du changement pour le projet

Si les autorités Burkinabè ainsi que les secteurs spécifiques de la sécurité et de la défense y compris les organismes de contrôle démocratique reçoivent le soutien nécessaire en matière d'appui conseil stratégique, politique et technique, alors elles seront plus à même de mettre en place et de mener un processus de RSS qui soit intégré, cohérent, participatif et inclusif. Un tel processus permettra une meilleure gouvernance du secteur de la sécurité et défense qui soit efficace et redevable vis-à-vis des institutions et des populations (hommes et femmes) du Burkina Faso.

Stratégie de mise en œuvre du projet

A travers la mise à disposition d'une équipe en appui conseil aux autorités et acteurs burkinabés, le projet vise à contribuer á la définition des contours de la RSS dans le pays, tout en adoptant la méthodologie la plus adaptée au contexte du Burkina Faso. Le projet prendra en compte les initiatives nationales en cours dans les domaines de la justice, la police, la gendarmerie, le pénitentiaire, l'administration, et le Plan Stratégique 2017-2021 pour la réforme des Forces Armées Nationales déjà élaboré, et autres. Le projet utilisera donc une approche de renforcement des capacités des autorités pour initier un processus participatif, impliquant la société civile, le Parlement, etc…, et cohérent, basé sur les principes démocratiques de contrôle civil sur les FDS et de redevabilité des FDS aux autorités burkinabés ainsi que vis-à-vis des populations (Homme et femme).

Suite à une demande poussée de la part des organisations de la société civile et du Parlement, des partenariats seront créés en vue d'apporter un appui à ces acteurs. Cet appui passera par des activités de renforcements de capacités, facilitations de contact et d'échange avec les institutions de défense et de sécurité en vue de stimuler un contrôle de ces derniers en cohérence avec les attentes des populations en matière de sécurité et de justice. Ces activités seront en ligne avec une feuille de route préalablement établie en cohérence avec des besoins identifies.

L'équipe d'appui stratégique de haut niveau sera choisie de façon à assurer un équilibre Genre. L'équipe sera aussi chargée d'intégrer les préoccupations de genre dans l'appui conseil fourni dans le domaine de la RSS.

Le projet se basera sur les principes internationaux, régionaux et nationaux de bonne gouvernance du Secteur de sécurité et de défense ainsi que sur les leçons apprises dans la sous-région. Les échanges sud-sud en matière de RSS vont donc être partie intégrante du projet.

En termes d'effets catalytiques et durabilité du projet, la deuxième composante du projet vise à renforcer la coordination des acteurs internationaux intervenant dans le secteur de la sécurité, ce qui permettra d'apporter un appui soutenu et coordonné à ce secteur, y inclut par les biais d'une stratégie de mobilisation de ressources.

II. Gestion du projet et coordination

Le projet est la contribution des Nations Unies à l'initiative « Sustaining Peace » sous la supervision stratégique de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies.

Le PNUD (en tant qu'Organisation des Nations Unies Récipiendaire), est responsable pour les aspects opérationnels et Administratifs. A cet effet, il travaillera en étroite collaboration avec la Spécialiste en gestion de projet PBF et avec l'équipe des experts du projet.

L'équipe du projet sera composée d'un Conseiller Stratégique (P6), d'une Experte en RSS (P4) et d'un Expert(e) en Etat de Droit et Justice (P4). Le Conseiller stratégique rapportera directement au Coordonnateur Résident et au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour les aspects liés aux orientations stratégiques de mise en œuvre du projet. Les experts, l'Assistante Administrative (SB3) et le Chauffeur (SB1) rapporteront directement au Conseiller Stratégique.

Le Conseiller stratégique de haut niveau est responsable pour conseiller sur les activités et les inputs qu'il faut pour la réalisation du projet. Par ailleurs, il sera placé sous la supervision conjointe de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies et du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel auquel il enverra un rapport mensuel sur l'évolution du processus de la RSS et du projet. Les autres membres de l'équipe seront placés sous la supervision du Haut Conseiller Stratégique.

Une Réunion de Coordination des Partenaires Techniques et Financiers de la RSS, sera organisée régulièrement au bureau du Coordonnateur Résident du SNU, sous sa présidence[7]. Ce forum est une instance de partage d'informations avec les PTF sur l'état des lieux de la réforme, les activités prévues, celles réalisées et l'état des prévisions. Cette instance a vocation à permettre d'avoir une cartographie dynamique des interventions et des intentions d'appui dans le secteur.

En termes de ligne de communication, au niveau technique le Conseiller en RSS de l'UNOWAS servira comme point focal/liaison entre le Conseiller Stratégique de haut niveau et UNOWAS. L'équipe d'appui conseil stratégique sera en charge de produire des mises à jour mensuelles à partager avec la Coordonnatrice Résidente, l'UNOWAS, DPA et PBSO. Par ailleurs, conformément à ses termes de références, le conseiller stratégique veillera à une communication fluide du Coordonnateur Résident du SNU et du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel sur les avancées du processus de la réforme. Au niveau technique, la spécialiste de projets sera chargée de consolider des mises à jour hebdomadaires sur les avancés du projet.

Le projet sera suivi de près par les points focaux des sièges respectifs de l'UNOWAS, DPA et PBSO, à travers au moins 2 visites à Ouagadougou pendent la durée du projet sur l'année 2019.

[7] La périodicité sera adaptée en fonction des besoins

Matrice de Gestion des risques

Risques à l'achèvement des Résultats du PBF	**Probabilité de réalisation** (élevée, moyenne, faible)	**Sévérité de l'impact risque** (élevée, moyenne, faible)	**Stratégie d'atténuation** (et personne / unité responsable)
Augmentation des attaques terroristes majeures et transfrontalières	Elevé	Elevé	Le projet va insister et plaider sur la nécessité et l'urgence de maintenir le cap sur les réformes pour mieux faire face aux menaces terroristes et transfrontalières
Tensions politiques qui menacent tout consensus sur la gouvernance du secteur de la sécurité	Moyen	Elevé	Le projet va s'assurer d'engager une variété de parties prenantes y compris, l'exécutif, le parlement, la société civile et autres acteurs de contrôle et internationaux pour faciliter le consensus
Manque d'intérêt et diminution de l'appui extérieur au processus de la réforme du secteur de la sécurité	Moyen	Moyen	Le projet va insister sur la nécessité de développer et de maintenir le leadership national et sa capacité de résilience qui rendra le processus RSS moins sensible aux fluctuations de l'appui extérieur. Le projet insistera aussi sur la nécessité de maintenir le Burkina Faso parmi les pays prioritaires en matière de prévention des conflits et de maintien de la stabilité
Manque d'adhésion des FDS á l'esprit de changement et de soumission à l'autorité civile	Moyen	Elevé	Le projet veillera à informer et sensibiliser toutes les composantes des FDS sans distinction de corps ou de grades, sur le processus de la réforme.

a) **Suivie / évaluation**

Le volet Suivi & Evaluation de ce projet sera place sous la responsabilité du Conseiller Stratégique et de la spécialiste en Gestion de projet PBF, sur la base du plan du suivi & évaluation qui sera élaboré avec l'appui du spécialiste en Suivi Evaluation du bureau pays du PNUD. Des rapports semestriels d'avancement du projet seront fournis à PBSO, selon la procédure standard de PBSO.

En outre, les activités des projets seront parties intégrantes des revues périodiques du programme du PNUD, et dans ce cadre les informations pertinentes sur les résultats atteints, les dépenses et les contraintes devront être discutés avec les partenaires de mise en œuvre.

1. Durant les trois (3) premiers mois de la mise en œuvre du projet les agences sont responsables d'effectuer régulièrement avec les partenaires de mise en œuvre un suivi axé sur les résultats y compris d'élaborer une situation de référence du programme.

2. Le programme assurera la mise en place de mécanismes de gestion fonctionnelle, de suivi et évaluation à tous les niveaux, en accordant une attention particulière: i) à l'efficience dans la gestion des ressources financières; ii) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux; (iii) à la planification annuelle par la production des Plans de Travail Annuels et la mise à jour des données, iv) à l'examen périodique et les missions conjointes sur le terrain, la documentation des bonnes pratiques et leur dissémination (v) les synergies entre les différentes composantes du programme avec d'autres projets PBF et d'autres projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires.

a. Missions de suivi

3. Des missions conjointes seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Ces missions externes seront également complétées par un suivi étroit du comité de pilotage et des agences concernées afin notamment de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

b. Production des rapports semestriels et annuels

4. Le projet produira chaque semestre un rapport semestriel au 15 juin et un rapport annuel au 15 novembre qui devront être approuvés par le comité de pilotage du programme et transmis à PBSO et MPTF-O. Les agences de mise en œuvre devront transmettre à l'Unité de gestion du programme et à l'UC/PUS-BF des rapports succincts avec des données désagrégées par sexe.

c. Production du rapport final

5. Le programme fournira un rapport final trois mois après la fin du programme. Si la fin du programme coïncide avec le rapport annuel du programme celui-ci peut être considéré comme le rapport final.

d. Évaluation finale

6. Durant la phase de clôture du programme, une évaluation externe finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de programme initial ou revu. Un consultant international sera recruté pour sa réalisation. L'agence chef de file va prendre en charge ses honoraires et assurer la

coordination du processus. PBSO devra être consulté pendant la préparation des TDR de l'évaluation finale. Le rapport de l'évaluation sera soumis au comité de pilotage pour validation finale. Cette évaluation finale doit être transmise à PBSO qui la publiera sur son site internet. Les couts de l'évaluation sont à la charge du programme.

IV Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

7. Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

IV.1 Fonctions de l'Agent administratif

8. Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008) 8 (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

[8] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

IV.2 Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

9. Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

10. Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

11. Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

    - Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
    - Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
    - Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet ;
    - Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
    - Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;
    - Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
    - Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

IV.3 Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

12. La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

IV.4 Information du public

13. Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

b) Stratégie de fin de projet / durabilité

Les activités du projet seront mises en œuvre en développant le transfert de compétences aux acteurs nationaux. A travers une approche basée essentiellement sur la formation, l'information et la sensibilisation et la mise en œuvre en impliquant fortement les acteurs de la société civile, du parlement et en ciblant particulièrement les femmes et les jeunes.
C'est dans le même esprit d'ailleurs que la participation ; l'appropriation et le Leadership des institutions gouvernementales sont instituées comme principes cardinaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

III. Budget du projet

(Cf annexe document).

Annex B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
Resultat 1: **Les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso sont respectueuses des principes de gouvernance démocratiques en vue de fournir des services de qualité aux populations**		Indicateur 1 a : Une vision nationale holistique et partagée de la réforme du secteur de la sécurité est développée, discutées avec les OSC et le Parlement et adoptée par le Gouvernement Situation de référence : pas de stratégie nationale pour la conduite de la RSS est disponible. Des travaux sont en cours pour sa formulation Cible : existence d'une stratégie nationale pour la conduite de la réforme,	Stratégie nationale pour la conduite du processus de la RSS 2. Sondage sur le niveau de consultation de la population et des institutions démocratiques dans la finalisation des documents stratégiques	a. Diagnostic du secteur de la sécurité disponible b. Une stratégie de RSS est disponible Une stratégie nationale du secteur sécuritaire est disponible avec ses politiques sectorielles
		Indicateur 1 b Un cadre de coordination des parties prenantes de la RSS mise en place et opérationnel Situation de référence : absence d'un mécanisme de coordination national de la RSS ; Absence d'un dialogue avec la population, les acteurs et les parties prenantes de la RSS Cible : existence du mécanisme de coordination de la RSS(décembre 2019) ; la population est consultée sur ses besoins sécuritaires et les objectifs de la réforme	1. compte rendu de réu nions et niveau de participation 2. Procès-verbaux des réunions de coordination des PTFs ;	
	Produit 1.1 : Les parties prenantes a la RSS reçoivent l'appui stratégique nécessaire afin d'élaborer et mettre en oeuvre une stratégie nationale de la RSS	Indicateur 1.1.1 : Disponibilité d'une équipe en Appui Conseil Stratégique RSS auprès du Président Situation de reference: Il n'existe pas d'équipes d'experts sur la conduite d'un processus de RSS		

	:	Cible : une équipe de 3 experts permanents et des conseils ponctuels est recrutée et opérationnelle d'ici Janvier 2017		
		Indicateur 1.1.2 : Disponibilité d'un diagnostic des forces et des faiblesses du secteur de la sécurité Situation de reference: Cible : Un diagnostic établissant la situation actuelle dans les différents secteurs (défense, sécurité, justice, douanes, environnement etc..) est disponible	Rapport de diagnostic du secteur de la sécurité	
		Indicateur 1.1.3 : *Existence d'une plateforme de concertation entre les acteurs de contrôle démocratique* Situation de reference: 0 Cible : - Plateforme mise en place et opérationnel *Indicateur 1.4 : Nombre de parties prenantes consultées et d'acteurs de la société civile impliqués dans le processus de la reforme* *Situation de référence :* Absence d'une compréhension commune par les parties prenantes et la société civile autour des enjeux et objectifs de la reforme *Cible :* Les institutions républicaines et la société civile ont une compréhension commune des objectifs et enjeux de la reforme	PV des rencontres et consultations avec les acteurs de contrôle démocratique	
	Produit 1.2 Les Partenaires Techniques et Financiers et les Nations Unies	Indicateur 1.2.1 : *Nombre de réunions tenues par l'équipe d'appui conseil stratégique avec les PTF impliques dans le secteur de la RSS*	Compte rendu des réunions de coordination et rapport de progrès du projet	

	apportent leurs appuis dans un cadre cohérent et coordonné	Situation de reference: absence d'une structure de coordination des PTF impliqués dans la RSS Cible:1 mécanisme de coordination avec les PTF est opérationnel - Au moins 12 réunions de coordination des PTF sont tenues et documentées -Une cartographie des interventions dans les secteurs de la défense et de la sécurité est disponible	Sondage d'opinion parmi les PTF sur l'efficacité de réunions gérées par l'équipe appui conseil et sur leur adhésion au processus RSS	
		Indicateur 1.2.2 Situation de reference: Cible :		
		Indicateur 1.2.3 Situation de reference: Cible :		
	Produit 1.3 Des ressources adéquates sont mobilisées pour la mise en œuvre de la RSS	Indicateur 1.3.1 : Existence d'une stratégie nationale de mobilisation des ressources pour la RSS Situation de reference: non-existence d'une telle stratégie Cible :1 stratégie de mobilisation de ressources est disponible	Document de la stratégie de mobilisation e ressources Compte rendu de la réunion d'approbation de la stratégie par le Gouvernement	
		Indicateur 1.3.2 Situation de reference: Cible :		
		Indicateur 1.3.3 Situation de reference: Cible :		

Annex C: Liste a vérifier pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?			
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t 'elle été faite ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?			En cours
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévues sur la stratégie de mise en œuvre entre les agences récipiendaires différentes ?			En cours
9. Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combien de temps sera nécessaire pour les effectuer.	N/A		

Annexe D - Budget du projet PBF

Note: S'il s'agit de revision de projet, veuillez inclure colonnes additionnelles pour montrer le changement.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par resultat, produit et activite

Nombre de resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/ activite	Budget par agence recipiendiaire en USD - Veuillez ajouter une nouvelle colonne par agence recipiendiaire	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activite reserve pour action directe sur le genre (cas echeant)	Niveau de depense/ engagement actuel en USD (a remplir au moment des rapports de projet)	Notes quelconque le cas echeant (.e.g sur types des entrants ou justification du budget)
Resultat 1: Les parties prenantes à la RSS reçoivent l'appui stratégique nécessaire permettant d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de RSS					
Produit 1.1: Les parties prenantes à la RSS reçoivent l'appui stratégique nécessaire afin d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de RSS	Activité 1.1 : Mise en place d'une Equipe appui conseil stratégique RSS	745,801,00			Ce budget prend en compte le déficit à combler sur 2018 pour un montant estimatif de 100 000 $
	Activite 1.1.2:Appui conseil stratégique au Président du Burkina Faso en matière de RSS	10 000			
	Activite 1.1.3:Evaluation du secteur de la Sécurité au Faso	15 000			
	Activité 1.1.4 :Organisation d'un séminaire gouvernemental	15000			
	Activité 1.1.5 :Sensibilisation des agents des secteurs de la sécurité et de la population sur la RSS	20 000			Montant arrondi à 20 000 $
	Activité 1.1.6 : Sensibilisation et formation des femmes sur la RSS	15 000			Nouvelle activité

Produit 1.2:Une approche cohérente du soutien des NU et PTF au Gouvernement dans le RSS est assurée					
	Activite 1.2.1:Coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au processus du RSS	20 000			
Activite 1.2.2:					
Activite 1.2.3:					
Produit 1.3:Des ressources adéquates sont mobilisées dans le domaine de la RSS					
	Activite 1.3.1:Finalisation d'une stratégie de mobilisation des ressources pour la RSS	15 000			
	Activite 1.3.2:Organisation d'Ateliers de sensibilisation à l'endroit des acteurs du contrôle démocratique (OSC et parlement)	50 000			Nouvelles activités à réaliser en partenariat avec NDI et le parlement
	Audit	15 000			
	Suivi/évaluation	13 788			
SOUS TOTAL DU BUDGET DE PROJET: 934 589					
Couts indirects (7%): 65 421					
BUDGET TOTAL DU PROJET: 1 000 000					

Tableau 2 - Budget de projet PBF par categorie de cout de l'ONU

Note: S'il s'agit d'une revision budgetaire, veuillez inclure des colonnes additionnelles pour montrer les changements

CATEGORIES	Budget Initial	UNDP		Total tranche 1	Total tranche 2	TOTAL PROJET
	Global	Tranche 1 (70%)	Tranche 2 (30%)			
1. Personnel et autres employés	578 816	423 793	181 626	423 793	181 626	605 419
2. Fournitures, produits de base, matériels	40 000	28 000	12 000	28000	12000	40 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	51 600	17500	7500	17500	7500	25 000
4. Services contractuels	110 000	77 000	33 000	77000	33000	110 000
5. Frais de déplacement	49 944	34 958	14 982	34958	14982	49 940
6. Transferts et subventions aux homologues	100 000	70 000	30 000	70000	30000	100 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	4 220	2 954	1 266	2954	1266	4 220

6

Sous-total	934 580	654 205	280 374	654205	280374	934 579
8. Coûts indirects*	65421	45 795	19 626	45795	19626	65 421
TOTAL	1 000 000	700 000	300 000	700000	300000	1 000 000